

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 136 (2010)
Heft: 10: Marketing urbain

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UMSICHT – REGARDS – SGUARDI 2011

La SIA lance la deuxième édition de « Umsicht – Regards – Sguardi », distinction nationale pour des réalisations durables porteuses d'avenir. Du 27 mai au 8 août 2010, architectes, ingénieurs, pouvoirs publics, entreprises, investisseurs, maîtres de l'ouvrage privés ou acteurs au service de la société civile sont invités à remettre leurs dossiers de travaux.

Comme pour la première édition 2006/07, ces travaux doivent porter sur des réalisations d'envergure variable, qui résultent de « regards » circonstanciés sur le contexte où elles s'inscrivent et apportent une solution exemplaire ou inédite aux besoins exprimés. En automne, un jury de 15 personnalités actives dans l'architecture, les sciences de l'ingénieur, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la recherche, le développement durable, ainsi que dans les médias, la politique et l'économie sélectionnera huit travaux. Les résultats seront divulgués début 2011 et les lauréats se verront remettre leurs distinctions dans le cadre d'une cérémonie à l'EPFZ, suivie du vernissage de l'exposition des réalisations primées. Présentée en allemand, français et italien, l'exposition entamera ensuite un parcours de deux ans dans diverses hautes écoles et institutions de formation en Suisse et à



Remblayage au Lac d'Uri, distinction « Regards 2006/07 »
(Photo Laurence Bonvin, Genève © SIA)



Informations complémentaires

Programme, composition du jury, conditions de participation et critères de jugement pour « Umsicht – Regards – Sguardi 2011 » sur <www.sia.ch/regards>

l'étranger. Les travaux distingués feront en outre l'objet d'un dossier de *TEC 21*. Le photographe suisse bien connu Jules Spinatsch et le cinéaste Marc Schwarz réaliseront la mise en images pour l'exposition itinérante et le dossier. Les distinctions sont de nature purement honorifique, mais leur diffusion dans nombre de publications couplée à une large campagne médiatique de la SIA leur assurera l'attention qu'elles méritent au-delà des cercles spécialisés.

(SIA)

PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 2010

Réunis au cœur de la Suisse orientale – dans les locaux soigneusement rénovés de la Chartreuse d'Ittigen – à l'occasion de leur première assemblée annuelle de l'année 2010, les délégués se sont penchés sur le rapport et les comptes annuels 2009 de la SIA, ainsi que sur l'accueil du SZS (Centre suisse de la construction métallique) en tant que société spécialisée de la SIA.

Rapport et comptes 2009

Les comptes 2009 de la SIA bouclent sur un bénéfice de 47 000 francs, un résultat qui permet d'éponger la perte de l'exercice précédent. Malgré un accroissement des charges salariales,

ce bon résultat est dû à l'augmentation des cotisations et aux succès obtenus dans la vente des normes et autres prestations fournies par la SIA. Avant provisions, le résultat excède donc le budget à raison de 150 000 francs et dépasse de 197 000 francs le bouclage de l'année précédente. Avec des provisions à hauteur de 5 millions de francs, la SIA dispose en outre de solides réserves pour les années à venir. Les comptes ont été entérinés par les délégués.

Le rapport annuel a aussi été approuvé à l'unanimité. Dans une mise en page plaisante et aérée, il reflète les engagements, les actions et les projets essentiels de la SIA. Les images sont signées par le jeune photographe romand Florian Joye, qui a été invité à promener son œil personnel sur les œuvres des architectes et des ingénieurs pour cette édition. Une nouvelle vision qui poursuit la tradition instaurée il y a quelques années de confier l'illustration du rapport à des regards délibérément différents de ceux que les professionnels du bâti portent sur leur travail.

Elections et adhésions

C'est ensuite par acclamation et avec des remerciements pour le travail fourni jusqu'ici que les délégués ont confirmé Eric Frei, architecte à Lausanne, comme membre de la direction de la SIA pour deux ans supplémentaires.

Les trente délégués présents ont également approuvé l'adhésion à la SIA du Centre suisse de la construction métallique (SZS) en tant que société spécialisée. Comme l'a expliqué Evelyn Frisch, architecte et directrice du SZS, celui-ci constitue le centre de compétences au niveau national pour la construction métallique. Fournissant diverses prestations à ses quelque 520 membres et à d'autres

professionnels spécialisés, il encourage la recherche, le développement et la collaboration dans la branche du métal. Les deux abstentions lors du vote et les rares questions critiques qui l'ont précédé ont à nouveau mis en évidence les réticences de certains délégués face au nombre croissant de sociétés spécialisées affiliées à la SIA. C'est pourquoi Lorenz Bräker, président du groupe professionnel Architecture, a proposé un moratoire sur l'admission de nouvelles sociétés spécialisées jusqu'à ce que les délégués en aient clairement redéfini les modalités, selon des critères qui font pour le moment défaut.

Thomas Müller,
responsable RP/Communication SIA

AFFILIATIONS À LA SIA AU 1^{ER} TRIMESTRE 2010

Durant la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2010, la SIA a accueilli deux nouvelles succursales de bureaux déjà affiliés alors que 43 personnes ont rejoint la SIA à titre individuel. Un professionnel a obtenu le statut de membre associé et la SIA a accueilli une organisation à titre de partenaire. Au nom de la SIA, la direction et le secrétariat général souhaitent la bienvenue à tous ces nouveaux membres !

Contact pour les membres et les personnes intéressées :

T : 044 283 63 63
contact@siaservice.ch
<www.siaservice.ch>

Nouveaux membres individuels

Section Genève
Bachinger Julia, ing., Châtelaine
Lacroix Hiérôme, arch. EPF,
Genève

Section Vaud
Brunel Eric, arch. DPLG, Lausanne
Carera Sylvain, arch. EPF, Lausanne
Gogniat Raphaël, arch., Lausanne
Pecoraro David, arch. EPF, Lausanne
Sénéclauze Noëlie, arch. EPF,
Lausanne

Stamm Bernhard, dr., ing. TU,
Lausanne
Wiesmann Arnaud, ing. civil EPF, Le
Mont-Pèlerin

(SIA)



Yverdon-les-Bains

La Ville d'Yverdon-les-Bains met au concours pour le Service Urbanisme et Bâtiments le poste de :

RESPONSABLE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS (100%)

VOS TACHES ESSENTIELLES:

- Traiter toutes les demandes d'autorisation de construire sous la forme d'enquêtes publiques et de dispenses.
- Gérer une petite équipe de 2 collaborateurs et coordonner toutes les activités en liens avec la Police des constructions.
- Assurer les liens techniques et la coordination avec l'urbanisme et les différentes instances cantonales et communales.

PROFIL RECHERCHE:

- Formation d'architecte ou d'ingénieur (HES), Brevet Fédéral ou CFC de dessinateur avec expérience professionnelle conséquente.
- Expérience confirmée en matière de Police des constructions. Quelques notions d'urbanisme et d'aménagement du territoire seraient un atout.
- Intérêt pour la fonction de représentant de l'autorité communale en matière de Police des constructions.

CE QUE NOUS ATTENDONS DE VOUS:

- Sens des responsabilités.
- Rigueur dans le suivi des dossiers (budget, délais et qualité attendue).
- Maîtrise des outils informatiques usuels.
- Sens de la négociation et de la coopération entre entités.
- Esprit de synthèse, vision globale et bonnes capacités rédactionnelles.
- Sensibilité aux problématiques en lien avec le développement durable.
- Sens du service public.

CE QUE NOUS OFFRONS:

- Un travail dans un cadre dynamique et une ville en plein essor.
- Les prestations d'une grande administration.

Les candidat-e-s intéressé-e-s sont prié-e-s d'adresser leur lettre de motivation accompagnée d'un dossier complet et photo, au Bureau des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, Case postale 1401 Yverdon-les-Bains.

Date limite du dépôt des candidatures: le vendredi 18 juin 2010
Entrée en fonction: 1^{er} septembre 2010 ou à convenir

fovea architectes sàrl

situé à la gare de Neuchâtel, cherche pour renforcer son équipe :

architecte HES/EPF

- expérience en projet d'exécution et compétences dans la résolution de détails
- maîtrise des outils informatiques de DAO, planification et de gestion
- autonomie professionnelle et polyvalence
- l'expérience du chantier serait un plus

dessinateur(trice) en bâtiment

- expérience affirmée dans l'élaboration de plans d'exécution
- maîtrise des outils informatiques de DAO (vectorworks serait un atout)
- aptitude à travailler en équipe

le bureau a pour objectif la réalisation d'une architecture de qualité, sensible à l'environnement et au contexte culturel dans lesquels elle s'inscrit.

fovea vous offre un environnement de travail agréable au sein d'une équipe motivée.

votre dossier est le bienvenu à: emploi@fovea-web.ch

fovea architectes sàrl
francois comte
fbg de la gare 5a
2000 neuchâtel
tel +41 (0)32 724 68 67

ASSURANCES POUR BUREAUX

L'assurance responsabilité civile entreprise couvre les dommages matériels, les employés, le propriétaire ainsi que des tiers qui sont au service de la société lors de dommages causé à autrui. Une telle couverture est donc fortement conseillée pour les architectes et ingénieurs. Il est à préciser que seule la responsabilité dans le cadre de l'activité est assurée, et non pas les responsabilités personnelles.

Sur demande, la couverture peut être étendue aux prétentions pour dommages ou défauts aux ouvrages causés suite à des erreurs de plans effectués par l'entreprise assurée. Il est conseillé de convenir d'une couverture

d'assurance dès le début des travaux de planifications. Les activités en relation à un concours ne sont pas soumises à une prime.

Conseils pour la somme d'assurance

Pour une assurance de base, la différence de prime entre une somme d'assurance de CHF 5 mio ou 10 mio n'est pas très importante. De ce fait, pour les petites et moyennes entreprises, une couverture de CHF 10 mio est conseillée. Concernant la couverture des dommages aux ouvrages, le montant de l'ouvrage le plus important est à considérer. Les degrés de couvertures sont de CHF 500 000, 1 mio, 2 mio ou 5 mio.

Assurances de personnes

En plus de la couverture accident selon LAA, l'offre s'étend aux compléments de l'assurance accident LAA ainsi que la perte de gain maladie. Dans ce cas, les primes sont fixées selon les revenus et les délais d'attente choisis. A la fin du délai d'attente, l'assureur commence à verser les indemnités journalières convenues. Suivant l'acceptance financière au risque, le délai d'attente peut être prolongé. En général, ces derniers sont de 14, 30 ou 60 jours. Dans le cadre d'une police, plusieurs personnes peuvent être assurées avec un salaire fixe. Les employés peuvent, dans la même police, être également couverts pour le 80% de leurs salaires.

(SIA)



Dimensionnement de revêtement – simple et rapide

Profitez du nouveau logiciel pour le dimensionnement des pavages en béton! Déterminez de façon simple et rapide la structure des couches de fondation et du pavé en béton en fonction du type de sol, de la classe de charge du trafic et du taux d'infiltration.

CreaPlan a été spécialement développé pour la Suisse et correspond aux nouvelles normes VSS SN 640 480a «Pavages» et SIA 318 «Aménagements extérieurs».

Intéressé? Visionnez aujourd'hui encore la vidéo de démonstration et demandez le logiciel gratuit sous www.creabeton-materiaux.ch (rubrique «Pour le jardin»). Ou appelez-nous au tél. 026 668 95 95.

CREABETON

www.creabeton-materiaux.ch